

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOT

21

COMMUNE DE : ARCAMBAL

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine : Finances – décision budgétaire

Séance du 27 janvier 2026, à 20 heures 30

Délibération n° : 2026/01/04BIS ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2026/01/04

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ere classe

Le 27 janvier 2026, à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jérôme Dietsch, Maire.

Présents : Jérôme Dietsch, René Destrel, Corinne Dupin (Adjoint), Florian Costes-Deniau, Frédérique Delcros, Vincent Estivals, Bruno Faure, Marie-Rose Ortalo, Fabienne Sprangers, Catherine Wartel.

Excusés : François Alphonse, Julien Ibos,

Excusés avec procuration : Stéphanie Dalopt-Brunet pouvoir à René Destrel, Alexandre Lecoustre pouvoir à Jérôme Dietsch.

Secrétaire de séance : Catherine Wartel

Le maire explique que dans le cadre de la promotion interne, Madame JARDEL Isabelle peut prétendre à un avancement de grade.

En effet, Madame JARDEL Isabelle répond à tous les critères pour intégrer le cadre d'emploi d'adjoint technique Territorial principal de 1ere classe grâce à son ancienneté, en conséquence il propose à l'assemblée de nommer :

Madame JARDEL Isabelle au grade d'adjoint technique Territorial principal de 1ere classe à compter du 27 janvier 2026.

Le maire propose également de modifier comme suit le tableau des effectifs à compter du 27 janvier 2026 :

- adjoint technique territorial principal de 2ème classe : 1 poste supprimé
- adjoint technique territorial principal de 1ère classe : 1 poste créé (pourvu)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cet avancement de grade, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jérôme DIETSCH

